



SNUipp Val d'Oise

FSU n°166 sup1 février 2013

SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1215S07630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Dispensé de timbrage

PIC Val d'Oise



Déposé le mardi 26 février 2013

Peillon dans le 95 : le SNUipp reçu ! Des paroles et des actes !

Le SNUipp-FSU 95 ne se positionne pas dans l'« accompagnement » d'une réforme mais n'adopte pas non plus une posture syndicale ou un syndicalisme d'affichage ou de slogans. Par contre, il agit et intervient dans toutes les instances, réunions, débats où il en a l'occasion. Il s'est ainsi adressé au Recteur, à la DASEN, aux IEN, maires, députés, représentants de parents...et continuera de le faire.

Le SNUipp-FSU 95 porte depuis sa création en 1993 un véritable projet de transformation de l'École. C'est ce qui fait sa force.

Et lorsque le **Ministre vient dans le Val d'Oise, le SNUipp-FSU 95 demande et obtient une audience.** Vincent Peillon s'est rendu à Gonesse inaugurer une école, rencontrer des enseignants et des maires du département. Nous avons donc été reçu à l'Hôtel de Ville de Gonesse.

Lors de cette audience, nous avons porté les revendications de la profession et les particularités, spécificités et difficultés de notre département.

Nous avons souligné, tout d'abord, que nous ne mettons pas sur un pied d'égalité les politiques de ces dernières années qui ont asphyxié l'école et celles qui affichent l'éducation comme un investissement d'avenir. Une rupture nette est ainsi affichée mais elle doit maintenant se concrétiser. Nous avons noté également positivement le fait d'accepter de nous recevoir.

Le SNUipp-FSU 95 a rappelé qu'il n'était pas pour le statu quo, mais que changer, c'était pour du mieux et que cela devait se faire dans la concertation. C'est en ce sens, que nous avons porté la demande d'une large

majorité des écoles du département, et de Gonesse en particulier, de reporter la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 afin de construire, tous ensemble, élus, parents, enseignants, animateurs un projet de qualité.

Nous avons insisté sur le fait que la réforme des rythmes n'était ni l'urgence ni la priorité pour les enseignants du Val d'Oise comme pour ceux de l'ensemble du territoire.

Les priorités portées :

Baisser les effectifs par classe

Notre département connaît depuis plusieurs années une forte poussée démographique. La configuration du département est particulière avec 1/3 de ZEP, 1/3 de zones rurales et 1/3 de zones « traditionnelles ». Notre département a besoin d'une analyse fine et ne peut être traité qu'en termes de moyennes. L'expertise du terrain est indispensable. Les classes sont chargées et il n'est pas rare que les effectifs dépassent les 30 élèves.

Réimplanter et développer les RASED

Les coupes sombres dans les RASED ces dernières années ont fragilisé le traitement de la difficulté scolaire avec sur certains secteurs des situations intenable. Réimplanter et redévelopper les RASED dans le Val d'Oise doit également être une priorité.

(suite p2)

Emma

s'est éteinte dans la nuit du 22 au 23 février.

Tous les militants du SNUipp-FSU 95 s'associent au chagrin et à la douleur de son papa Laurent JANY, notre ami, délégué du personnel, de sa maman Sandrine et de son grand frère Clément.

Sommaire

Edito	p 1
Audience ministre	p 2
Direction, vacances été	p 3
Circulaire 108 heures	p 4

SNUipp FSU Val d'Oise

26 rue F. Combe 95014 Cergy cedex
Tél : 01 30 32 21 88
Fax : 01 30 32 39 12
courriel : snu95@snuipp.fr
site : <http://95.snuipp.fr>

Vincent Peillon à Gonesse : le SNUipp-FSU 95 reçu en audience !

Compte-rendu (suite de la page 1)

Remplacements

Une situation du remplacement qui est **catastrophique** avec en ce moment 140 classes par jour non remplacées et des pics de près de 300 classes par jour en janvier. Les absences de courte durée non remplacées, qui parfois durent, se multiplient. Cette dégradation du remplacement installe des dysfonctionnements récurrents au sein des écoles. L'État n'assure pas la mission de continuité du service public d'éducation. L'image de l'École Publique est dégradée. Nous avons également pointé les **conditions de travail des élèves et des enseignants**, ainsi que la question de la **sécurité** de tous avec des effectifs qui frôlent parfois les 45 par classe après répartition.

Direction d'école

La situation de la direction d'école est de plus en plus **critique** : des tâches alourdies, des missions complexifiées, un manque de temps notable... **Nous avons demandé à ce que le temps et l'engagement des directrices et directeurs pour la réussite des élèves et le fonctionnement de l'École soient reconnus et soutenus.** Des discussions sur ce dossier doivent rapidement s'ouvrir et amener impérativement des propositions concrètes ! **Nous avons, par ailleurs, demandé à ce qu'ils soient totalement déchargés de l'Aide Pédagogique Complémentaire.**

Les autres priorités

La **révision des programmes**, des **relations de confiance** avec la hiérarchie, des **changements** dans les conditions d'exercice du métier, une **revalorisation des rémunérations**, de **nouveaux fonctionnements pédagogiques** sont également fortement attendus par la profession.

Rythmes scolaires

La Refondation pour une meilleure réussite des élèves, tant attendue par la communauté éducative, se trouve fragilisée par le dossier des rythmes scolaires.

Nous avons souligné la **grande déception**, un **malaise profond** et une **vraie exaspération** qui dominent aujourd'hui ! Nous avons demandé à ce que les effets d'annonces cessent ! **L'intervention du Ministre ce dimanche sur les vacances d'été n'est pas acceptable.** On ne peut d'un côté prôner le dialogue social et la concertation et d'un autre communiquer de la sorte !

Nous avons rappelé que c'est bien autour de l'exigence que l'avenir de l'école ne se décide « **PAS SANS NOUS** » et que « **CHANGER, C'EST POUR DU MIEUX** » que la profession s'était historiquement mobilisée le 12 février et que le SNUipp-FSU 95 et la FCPE 95, dans un communiqué commun, demandaient à ce que l'ensemble de la communauté éducative soit concertée et puisse se prononcer.

Nous avons pointé certaines communes du département qui imposaient, sans concertation une organisation de la journée et de la semaine et demandé où était l'intérêt de l'élève, mis toujours en avant par le Ministre, quand les contraintes financières, matérielles et humaines primaient sur tout le reste ?

Le SNUipp-FSU 95 a déclaré qu'il était en effet grand temps de changer l'École mais qu'une réforme aussi complexe devait être **correctement préparée et correctement financée** pour améliorer concrètement le fonctionnement de cette dernière. Nous avons demandé du temps et qu'un **vrai débat** s'instaure au sein de toute la communauté éducative. Et, c'est

bien pour donner à la réforme le temps de réussir, que le SNUipp-FSU 95 estime que **toute modification de la semaine scolaire doit être reportée à 2014.**

Il faut se donner le temps de penser une vraie réforme et de construire les conditions de sa réussite. Il faut mettre en place une véritable concertation : pour **construire ensemble une réforme qui permette de réelles améliorations.**

Nous sommes également longuement intervenus sur l'impact de la réforme sur les conditions de travail et d'organisation personnelle des collègues, sur leur pouvoir d'achat : les difficultés à se loger sur notre département d'où le fait que de nombreux collègues résident loin de leurs lieux de travail engendrant de forts coûts de transport, un accroissement de la fatigue, l'augmentation des frais de garde des enfants...

Enfin, le SNUipp-FSU 95 a illustré ses propos avec des exemples concrets de villes, notamment St Gratien, où les pratiques et les modèles proposés ne sont pas acceptables.

Dialogue social

Nous avons souhaité rappeler notre attachement au **dialogue social** qui a été malmené ces dernières années sur le territoire. Le paritarisme s'est vu remis en cause tant sur la forme que sur le fond. Néanmoins, dans le Val d'Oise, les délégués du personnel et les représentants de l'administration, historiquement attachés au rôle du paritarisme et à l'expression d'un vrai débat démocratique dans les différentes commissions, avaient réussi à maintenir un travail paritaire de qualité.

Très attachés au respect de la représentativité des organisations syndicales, acquise lors des élections professionnelles, nous estimons que chacun dans son rôle avec respect et sérieux, doit contribuer à faire vivre un dialogue social serein et constructif.

Aujourd'hui, alors que le Ministre prône le retour de la confiance comme un des préalables pour faire avancer l'école, il ne serait pas compréhensible que dans notre département le paritarisme, comme le dialogue social soit mis à mal.

Un département comme le notre, avec 800 écoles et près de 8000 enseignants a besoin de l'expertise et de l'expérience de tout le personnel d'encadrement et d'une collaboration intelligente avec les délégués du personnel.

En conclusion, nous avons insisté sur l'**importance du respect et de la confiance de l'institution envers les enseignants**, qui au quotidien se « démènent » pour que leurs élèves réussissent et ce, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent dans les écoles. **Cessons de stigmatiser une profession**, tellement mal menée ces dernières années, laissons les collègues travailler dans la sérénité, appuyons nous sur leur expertise du terrain, reconnaissons leur professionnalisme, cessons de ne regarder l'école que par le « petit bout de la lorgnette » et **donnons nous donnez nous enfin les moyens d'un vrai projet pour l'école et ses personnels !**

Nous avons été écoutés attentivement et respectueusement, nous avons pu échanger et exposer les problématiques des collègues du Val d'Oise et les spécificités de ce département.

Espérons, alors, avoir été entendus !



Direction et nouvelle organisation de la semaine

Le SNUipp-FSU a obtenu du ministère que les directeurs d'écoles de quatre à neuf classes continuent de bénéficier à la rentrée prochaine d'un véritable quart de décharge, quelle que soit l'organisation de la semaine.

Qu'elles passent à quatre jours et demi, ou restent à quatre jours à la rentrée prochaine, les directeurs des écoles de quatre à neuf classes continueront à bénéficier d'un véritable quart de décharge. Pour ceux travaillant sur neuf demi-journées, cela se traduira par une journée d'allègement de service par semaine à laquelle s'ajoutera une demi-journée par mois. C'est un bougé, puisque dans le projet initial, le ministère considérait que le quart de décharge de direction se réduisait à une seule journée hebdomadaire, que l'école soit à quatre jours ou à quatre jours et demi. Dans une organisation sur neuf demi-journées, cela aurait engendré une baisse de la quotité de décharge.

La situation de la direction d'école est de plus en plus critique : des tâches lourdes, des missions complexifiées, un manque de temps notable...

Le SNUipp-FSU demande à ce que le temps et l'engagement des directrices et directeurs pour la réussite des élèves et le fonctionnement de l'École soient reconnus et soutenus.

Des discussions sur ce dossier doivent rapidement s'ouvrir et amener impérativement des propositions et des évolutions concrètes !

Des allègements sur l'APC

De plus, les directeurs devraient également bénéficier d'un allègement de service sur les 36 heures d'Activités pédagogiques complémentaires (APC), selon les modalités suivantes :

- directeurs ne bénéficiant pas de décharge d'enseignement : décharge de 6 heures de service ;
- directeurs d'école bénéficiant d'un quart de décharge d'enseignement : décharge de 9 heures de service ;
- directeurs d'école bénéficiant d'une demi-décharge d'enseignement : décharge de 18 heures de service ;
- directeurs d'école bénéficiant d'une décharge totale d'enseignement : décharge de 36 heures de service.

Des précisions seront apportées par la circulaire sur les temps partiels qui devrait être prochainement publiée.

Congés d'été : stop aux annonces à l'emporte-pièce

Vincent Peillon préconise une réduction et un zonage des vacances d'été. Une déclaration intempestive et malvenue, alors qu'il peine toujours à mettre en œuvre sa réforme de la semaine scolaire.

Le ministre de l'éducation nationale poursuit sa stratégie : en plein incendie provoqué par la modification des rythmes scolaires hebdomadaires, le ministre préfère allumer une nouvelle polémique sur le zonage et le raccourcissement des grandes vacances. Il ne répond ni aux enseignants, ni aux parents, ni aux maires, qui attendent une réelle concertation et une prise en compte de leurs inquiétudes.

Le SNUipp-FSU s'est déjà largement exprimé sur ce qui fait problème dans la réforme des rythmes scolaires hebdomadaires. D'abord elle se fait dans la précipitation et sans vraie concertation entre les acteurs, ensuite elle ne répond nullement aux difficultés qui créent de l'inégalité scolaire à l'école, au contraire elle risque d'en rajouter. Les enseignants savent que ce n'est pas qu'une nouvelle organisation de la semaine qui permettra aux élèves en difficulté d'être aidés et aux enseignants de disposer des conditions d'enseignement à la mesure de la mission qui leur est attribuée.

Faire réussir tous les enfants de ce pays, passe par la **réduction des effectifs** par classe, de **nouveaux programmes**, l'amélioration du **remplacement**, le **plus de maîtres que de classes**, la réimplantation et le développement des **RASED**, la **formation** et surtout la prise en compte de l'**expertise des enseignants**.



La circulaire "108 heures" est parue

La circulaire « personnels enseignants du premier degré, obligations de service » est parue au BO du 21 février. Elle vient redéfinir l'organisation des 108 heures annuelles. Décryptage...

Le temps de service hebdomadaire des enseignants des écoles passe de :

- 24 heures devant la classe entière + 1h30 d'aide personnalisée + 1h30 de concertation

à

- 24 heures devant la classe entière + 1h d'APC + 2h de concertation.

Ce qui change dans les 108 heures :



- 36 heures annuelles d'activités pédagogiques complémentaires (APC) - soit 1 heure par semaine- en lieu et place des 60 heures d'aide personnalisée.



- 24 heures de concertation supplémentaires consacrées notamment « à l'identification des besoins des élèves et à l'organisation des APC et à leur articulation avec les autres moyens mis en œuvre (...) » (dont maîtres supplémentaires et scolarisation des enfants de moins de trois ans.)



- 18 heures d'animation pédagogique et d'actions de formation continue avec une nouveauté : cette formation doit représenter au moins la moitié des 18 heures et être tout ou en partie effectuée « à distance, sur des supports numériques ». En conséquence, les animations pédagogiques ne pourront pas excéder neuf heures annuelles.

Ce qui sera maintenu :



- 6 heures consacrées aux conseils d'école



- 24 heures consacrées au travail en équipe pédagogique, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des PPS. Une nouvelle mission est ajoutée : « élaboration d'actions visant à améliorer la continuité pédagogique entre les cycles et la liaison école-collège »



L'avis du SNUipp-FSU :

Le SNUipp prend acte de cette première prise en compte de ses demandes, avec 24 heures annuelles supplémentaires pour la concertation et le travail en équipe. Pour autant, il **continue à revendiquer trois heures de concertation** pour que soient mieux reconnues toutes les dimensions du travail invisible. **Il faut donc aller plus loin**, même si en étant exigeant, le SNUipp a contribué à faire bouger le ministère.

De plus, et s'agissant des animations pédagogiques, leur volume annuel devrait être au maximum de neuf heures. Reste que n'est pas précisé le moment où elles se dérouleront. Or, le SNUipp a été ferme : pas de journée continue le mercredi, dont l'après-midi doit obligatoirement rester un temps personnel.

Enfin, les actions de formation continue consacrées pour partie à des sessions à distance sur des supports numériques méritent d'être clarifiées. Elles ne pourront en aucun cas se substituer à la mise en œuvre d'une vraie formation continue sous forme de stages sur le temps de classe.

D'une manière générale, la bonne application d'une circulaire se vérifie surtout à l'épreuve du terrain. Le SNUipp-FSU a réaffirmé que **la confiance et la liberté professionnelle doivent être reconnues aux équipes.**

“Stop aux tableaux excel” et aux contrôles tatillons sur les heures ! **La reconnaissance d'heures globalisées pour ces missions doit y contribuer. Pour l'APC, les initiatives doivent être laissées totalement aux mains des équipes enseignantes.** Le SNUipp-FSU a demandé au ministre de faire preuve de fermeté auprès des recteurs et des DASEN pour que le message soit relayé sans ambiguïté auprès des équipes.

Et les services particuliers ?

Pour le SNUipp-FSU, la situation des directeurs d'école devra être examinée rapidement pour préciser les allègements du volume horaire d'APC (voir page 3).

Concernant les maîtres formateurs, le texte reprend à l'identique la définition de leur service avec les nouvelles 108 heures. Le SNUipp-FSU a demandé que des discussions s'ouvrent au plus vite pour revoir l'organisation de leur service (un vrai tiers de service) et de leurs missions dans le cadre de la création des ESPE.

Concernant, les enseignants de CLIS et RASED, la circulaire reprendra la définition actuelle de leur service : « le temps consacré à la concertation, aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents ou à la participation aux conseils d'école est égal à 108 heures annuelles »